

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00585

Numéro SIREN : 337 682 017

Nom ou dénomination : SARL S.P.J.M.

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2021 sous le numéro de dépôt A2021/007090

SARL S.P.J.M

Société à responsabilité limitée au capital de 4 438 140 euros

Siège social : 4 place Saint-Etienne, 31000 Toulouse

RCS TOULOUSE 337 682 017

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EN DATE DU 26 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le 26 janvier,
A 10h00,

Les associés de la société **SARL S.P.J.M**, société à responsabilité limitée au capital de 4 438 140 euros, divisé en 52 835 parts de 84 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'adresse suivante : 4 Place Saint Etienne, 31000 TOULOUSE, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Monsieur Serge MAS

Propriétaire de 22 575 parts sociales en pleine propriété,
et l'usufruit de 29 000 parts sociales,

- Madame Jeanne-Marie MAS

Propriétaire de 420 parts sociales en pleine propriété,

- Madame Paule MAS

Propriétaire de 420 parts sociales en pleine propriété,
et la nue-propriété de 14 500 parts sociales,

- Madame Sophie MAS

Propriétaire de 420 parts sociales en pleine propriété,
et la nue-propriété de 14 500 parts sociales,

Total égal au nombre de parts composant le capital social :

CINQUANTE DEUX MILLE HUIT CENT TRENTE-CINQ PARTS (52 835)

Seuls associés de la société et représentant en tant que tels, la totalité des parts sociales composant le capital social, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Serge MAS, co-gérant associé.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Sy *Ru*
Sy
1/2

ORDRE DU JOUR

- *Démission de Madame Sophie MAS de ces fonctions de gérante à compter du 31 janvier 2021.*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- La feuille de présence
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, constate la démission de Madame Sophie MAS née le 23 octobre 1967 à Toulouse, demeurant 13 avenue Théophile Gauthier à PARIS (75016) à compter du 31 janvier 2021.

Madame Sophie MAS ne sera pas remplacée en qualité de Gérante en conséquence la Société sera désormais dirigée par Monsieur Serge MAS et Madame Paule MAS.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



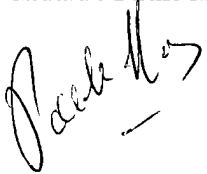
DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants et par les associés présents ou représentés.

Monsieur Serge MAS 	Madame Jeanne-Marie MAS 
Madame Paule MAS 	Madame Sophie MAS 